Zeitschrift: L'instruction publique en Suisse : annuaire
Band: 31/1940 (1940)

Artikel: Genève
Autor: Atzenwiler, A.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-112774

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sciences, depuis la rénovation des laboratoires et de leurs annexes, à Pérolles.

Cet espoir nous ramène à l'heure où l'« Association des Amis de l'Université » acceptait la mission d'améliorer les aîtres de la Faculté des Sciences. Ce progrès fut réalisé pour maintenir, à Fribourg, un des sièges d'examens fédéraux des sciences naturelles. Une somme de plus d'un million investie dans ce remarquable ouvrage fut couverte par le « Hochschulverein » sans intervention de l'Etat, hormis les subsides dus pour entreprises de chômage.

L'opinion se préoccupe maintenant de la construction résolue pour remplacer les salles devenues insuffisantes au Lycée par des locaux où maîtres et élèves trouveront les meilleures conditions de travail. Nous n'avons pas à considérer ici le coût de l'œuvre. Le « Hochschulverein » s'en est chargé en adoptant plans et devis. Il dressa un budget sérieux et envisagea toutes mesures propres à assurer le financement de l'importante bâtisse. On a mis, sans doute, en ligne de compte le produit de la collecte faite en Suisse catholique, chaque année, le 1er dimanche de l'Avent, et l'on n'a point exclu d'autres manifestations individuelles de la générosité de nos coreligionnaires qui s'est déjà plusieurs fois exercée sous la forme de « dons du jubilé universitaire ». Qu'il nous soit permis, pour finir, de signaler l'une de ces offrandes, dans le beau geste de nos maîtresses ménagères et de plusieurs de leurs amies de l'enseignement primaire, qui ont réuni mille francs libéralement présentés à la plus haute école du pays. Cadeau modeste, à la vérité, si on le compare à d'autres donations ; mais combien sympathique ! Ne fait-il pas songer à ce « denier de la veuve » célébré à jamais dans la chrétienté parce qu'il mérita la louange du Sauveur ?

G.

Genève.

I. Généralités.

L'année scolaire 1939-1940 restera gravée dans la mémoire des professeurs et des élèves. Bien des maîtres et des étudiants furent mobilisés, des locaux réquisitionnés, l'enseignement réduit ou suspendu, les programmes inachevés. Inutile de s'attarder sur ces multiples difficultés qui mirent à rude épreuve l'ingéniosité des chefs de service et le dévouement du corps enseignant :

chaque canton en connut de semblables. Comme le soulignait M. le Conseiller d'Etat Adrien Lachenal, dans son discours aux Promotions des écoles primaires, nous pouvons nous estimer heureux d'avoir pu, malgré tout, bénéficier d'une année scolaire à peu près complète.

Il est assez difficile de déterminer l'effet de la mobilisation et de la guerre sur la jeunesse. Dans un canton essentiellement urbain comme celui de Genève, on peut dire qu'il fut considérable et, en général, fâcheux. Le père étant mobilisé, la mère retenue dans un commerce ou à l'usine, l'école parfois fermée, la surveillance des enfants se relâcha beaucoup. Certains écoliers, livrés à eux-mêmes, commirent des actes répréhensibles. D'autre part, même chez ceux qui furent suffisamment surveillés, la radio, le journal, les conversations familiales créèrent une agitation, une nervosité que l'école eut bien de la peine à apaiser. Les jeux violents, parfois brutaux, des petits, les discussions passionnées des grands montrèrent à quelle tension était soumis le système nerveux des écoliers.

Fort heureusement, la guerre n'exerça pas que des conséquences défavorables. Sous la pression des événements, maîtres et élèves sentirent, comme jamais ils ne l'avaient fait, quel privilège nous avions d'appartenir à la Communauté helvétique. Certaines branches, comme la géographie, l'histoire nationale, l'instruction civique, certaines pages de nos auteurs romands, parfois un peu délaissées, suscitèrent un intérêt tout particulier.

Les élèves des écoles manifestèrent par des actes leur sentiment de la solidarité : Noël du Soldat, envois aux hôpitaux militaires, Don National, coopération aux travaux agricoles. La jeunesse sut saisir toutes ces occasions pour témoigner sa gratitude à ceux qui défendent notre pays. A eux seuls, les élèves des écoles primaires, en vendant des pochettes de cartes, réunirent les fonds nécessaires à la construction d'un nouveau « Foyer de poche » du soldat. Invités à donner le nom d'un personnage historique au nouvel édifice, 520 élèves choisirent Henry Dunant, 421 Dame Royaume, 371 Philibert Berthelier. Vinrent ensuite : Jean-Jacques Rousseau, le général Dufour, etc. M. Paul Geisendorf, l'organisateur de ce plébiscite original, conclut dans la communication qu'il a présentée à ce propos à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève : « Par leurs réponses bon nombre d'élèves nous ont fourni l'encourageante assurance qu'ils sont prêts à entrer dans la vie appuyés sur la plus solide, la moins trompeuse des bases : la connaissance lucide du passé, qui seule peut créer et préserver un patriotisme sans déformation et un amour de son pays qui ne soit pas avant tout la haine de celui des autres. »

Certains articles de la presse pédagogique révèlent les préoccupations actuelles du corps enseignant. Tous ceux qui aiment à réfléchir sur leur mission se demandent si notre école, de par ses traditions et sa structure, répond à ce qu'exigent les temps actuels, si elle contribue non seulement à développer harmonieusement l'enfant, mais aussi à l'intégrer dans la vie de la communauté. Beaucoup d'entre eux, par des raisons pertinentes, répondent : non. Ils sentent que nous avons nous aussi à faire monter dans notre organisme scolaire une sève nouvelle, un esprit nouveau. Ce besoin, pour l'instant confus, se traduira-t-il par une réforme pédagogique importante ? Il est trop tôt pour en juger.

En attendant, signalons que la loi sur l'instruction publique a subi une refonte totale. Elaboré en 1886, revu et surtout augmenté en 1911, 1914, 1919 et 1924, notre appareil législatif avait subi tant d'adjonctions et de suppressions, qu'il était devenu compliqué, fort malaisé à manier. M. le Conseiller d'Etat Adrien Lachenal et M. Henri Grandjean, Secrétaire du Département, ont accompli ce travail délicat avec beaucoup de soin. A l'intérieur de grandes divisions générales semblables dans les deux premiers ordres d'enseignement (l'Université faisant un tout à part) viennent s'enchaîner les dispositions relatives à l'organisation, au personnel, aux traitements. Bon nombre de détails qui encombraient l'ancienne loi ont été renvoyés aux règlements spéciaux, de telle sorte que, malgré les créations et adjonctions opérées depuis vingt ans, la nouvelle loi est moins volumineuse que l'ancienne.

Elle n'introduit pas de réforme fondamentale. Rien de plus naturel : la loi consacre, elle ne crée pas. La présente, et c'est son principal mérite, apporte ordre et clarté dans un fouillis dans lequel les initiés eux-mêmes avaient peine à se reconnaître. Signalons cependant certaines modifications de quelque importance. La Commission scolaire cantonale, qui servait d'organe de préavis pour des questions pédagogiques d'ordre général est supprimée. Comme elle était essentiellement composée de fonctionnaires de l'instruction publique, le Département a estimé qu'il n'avait pas besoin d'une Commission pour consulter ces collaborateurs. Sous le titre « division complémentaire » on a groupé les dispositions concernant les classes urbaines (dites classes de préapprentissage) et les classes rurales (dites écoles secondaires rurales) d'élèves qui achèvent leur scolarité sans entreprendre d'études secondaires proprement dites. Au Collège supérieur, le terme de section « réale », qui n'est pas français, a été supprimé ; celui de section « technique », qui créait des confusions avec le technicum, remplacé par le titre de section « scientifique ». A l'école

des Arts et Métiers les commissions de surveillance seront organisées de manière plus rationnelle. A l'Université, l'énumération détaillée des chaires ou fractions de chaires fait place à des indications générales sur la mission de l'Université et les enseignements répartis entre les facultés. L'Institut de médecine dentaire, jadis simple école professionnelle, est désormais rattaché à la Faculté de médecine.

En ce qui concerne le statut des fonctionnaires, peu de modifications importantes : les dispositions relatives aux sanctions ont été précisées et allégées. La procédure d'enquête préalable, qui, à certains égards, faisait double emploi avec la procédure de recours, a été supprimée. Signalons enfin quelques dispositions concernant les maîtresses principales des écoles enfantines, les maîtresses d'études de l'enseignement secondaire, les maîtres et maîtresses d'atelier, certaines indemnités spéciales.

II. Enseignement primaire.

En raison des circonstances, plusieurs réformes pédagogiques ont subi un temps d'arrêt : diffusion de l'écriture script, individualisation de l'enseignement par la méthode des fiches, modernisation des méthodes de la division inférieure de l'école primaire, revision du plan d'études. Autant de questions qu'il sera nécessaire de reprendre bientôt.

A part quelques occupations de locaux, l'école enfantine a pu poursuivre son travail de rénovation : élaboration de textes et de jeux de lecture, confection de matériel. Devant le nombre croissant d'enfants qui entrent à sept ans à l'école primaire sans savoir lire couramment, on se demande si la coupure actuelle est rationnelle et s'il ne serait pas préférable de prévoir un jardin d'enfants de 4 à 6 ans et une école maternelle de 6 à 8 ans. Ainsi l'école primaire ne commencerait qu'au moment où l'enfant possède pleinement les techniques élémentaires qu'enseigne l'école enfantine.

Dans quelques classes primaires, on a tenté de commencer l'enseignement de l'allemand une année plus tôt, en V^e^ année (enfants de 11 à 12 ans). Il s'agissait surtout d'utiliser des phrases, des expressions idiomatiques à l'exclusion de toute notion grammaticale. Les résultats ont paru encourageants.

Deux nouveaux manuels destinés à la division supérieure ont vu le jour : un manuel d'arithmétique et un livre de lecture. Le premier, œuvre de M. Louis Grosgurin, professeur, et de MM. Louis Durand et Albert Richard, directeurs d'écoles, remplace le manuel d'André Corbaz. Il n'est plus un recueil de problèmes,

mais un véritable manuel d'arithmétique. Chaque notion fait l'objet d'un exposé précis accompagné de croquis. Le choix des problèmes a été entièrement renouvelé et adapté aux conditions actuelles. Après la division moyenne et la division complémentaire, la division supérieure de l'école primaire se trouve dotée de cet excellent instrument de travail. Sous le titre flatteur de « Fleurs coupées », une commission de pédagogues a réuni, après trois ans de travail, un bouquet de textes modernes, dont beaucoup d'inédits, qui permettront de renouveler le choix des morceaux d'élocution, de lecture expliquée, etc. Dans la préface, les auteurs montrent le parti que le maître peut tirer de ces textes pour des exercices variés de lecture compréhensive. Cet ouvrage succède au manuel de lecture de MM. L. Mercier et A. Marti.

III. Enseignement secondaire.

Dans les établissements de jeunes gens, *Collège de Genève* et *Collège moderne*, on ne signale pas de modification importante. Dans l'un on souligne la grande place que doit prendre l'éducation physique dans les programmes scolaires. Nos écoles trop longtemps dominées par un intellectualisme excessif s'efforcent de mieux développer les forces physiques des jeunes gens. Mais les difficultés ne manquent pas : il faut aménager des salles et des terrains, équilibrer les horaires, préparer des moniteurs, constituer des clubs et des équipes. Au Collège moderne, le doyen souligne la nécessité non seulement « d'instruire, ce qui est relativement facile, mais d'éduquer, ce qui est plus difficile. Eduquer, c'est former le caractère, c'est apprendre aux élèves non à éviter l'effort, mais à l'aimer, à le rechercher ; éduquer, c'est donner le sentiment de la responsabilité, c'est créer l'énergie et la volonté. Nous vivons dans une époque tragique où seuls les décidés, les énergiques s'imposeront. » A nos écoles de former ces hommes dont notre démocratie a besoin. » Cette intention est louable : reste à savoir si notre école est conçue de manière à donner vraiment à l'élève le sentiment de la responsabilité.

L'*Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles* a connu, elle, des changements assez importants. Tout d'abord, M. Samuel Gaillard, directeur de cet établissement depuis 1933, date du départ de M. Henri Duchosal, a donné sa démission. M. Gaillard avait débuté dans l'enseignement professionnel. Nommé directeur de cet ordre d'enseignement en 1917, il avait en particulier réorganisé l'Ecole supérieure de Commerce. A l'Ecole secondaire, comme dans ces autres établissements, il se montra à la fois un excellent administrateur et un pédagogue

compréhensif. Ce fut sous son inspiration que fut constituée la nouvelle section de culture générale et féminine qui réunit les anciennes sections dites littéraire et pédagogique. Les premiers résultats, l'esprit novateur qui règne dans cette section, confirment les espoirs de son créateur. Pour remplacer M. Gaillard, le Département a fait appel à M. René Dovaz, docteur ès sciences mathématiques, professeur dans cette école. M. Dovaz, en plus de sa forte préparation scientifique, est un excellent musicien, qui a rendu de grands services à la radio, en particulier à la radio scolaire. On a tout lieu d'espérer, qu'en cette double qualité de savant et d'artiste, il saura doter notre école supérieure des jeunes filles d'une organisation et d'un esprit qui répondent à la fois aux nécessités de la vie d'aujourd'hui et à la nature propre de la femme. Les premières constatations faites par M. Dovaz nous montrent qu'il a parfaitement conscience de sa mission : « J'ai été stupéfait en examinant épreuves, examens et travaux, de l'énorme accumulation de matières dont on charge le cerveau de nos jeunes élèves. J'ai du même coup été frappé de la stérilité d'une partie des efforts que nous leur demandons. Des chapitres entiers ne sont appris et sus que le jour d'une épreuve ; souvent des branches entières sont, l'examen passé, sans lendemain dans l'esprit de l'élève. Il faut avoir le courage de faire un choix et de lutter contre l'ancienne idée, toujours vivace, du savoir encyclopédique. Un tel sacrifice est nécessaire si nous voulons assurer la santé physique et spirituelle de nos élèves. » Si dans la section de culture générale et féminine, dont nous parlons plus haut, la solution a été facile à trouver, en sera-t-il de même des sections latine et moderne qui conduisent à la maturité et qui, comme telles, sont soumises à de redoutables obligations qui n'ont rien de pédagogique ?

Une autre mesure importante est la création, à côté du directeur, d'un poste de sous-directrice, confié à une pédagogue d'une grande expérience, Mlle Alice Yung, qui sera chargée, pensons-nous, des relations avec les familles et des questions de discipline. Cette initiative est très heureuse, car l'influence d'une femme de cœur est précieuse sur les jeunes filles.

IV. Enseignement professionnel.

L'*Ecole supérieure de Commerce* a accentué son caractère professionnel et réorganisé les classes d'administration. Il est à souhaiter que les services publics, Etat, Ville, régies autonomes, donnent la préférence pour le choix du personnel administratif aux candidats qui possèdent le diplôme de cette école.

A l'*Ecole des Arts et Métiers*, le nombre des apprentis du bâtiment a fortement diminué, tandis que celui des apprentis en mécanique reste élevé. Si de grands travaux d'utilité publique doivent être prévus dans un avenir proche, trouvera-t-on sur place les ouvriers qualifiés qui seront nécessaires ? Les examens de fin d'apprentissage révèlent une fois de plus la supériorité des apprentis sortant de l'école sur ceux qui ont été formés par des patrons privés. Si l'école ne met pas toujours l'apprenti devant les conditions réelles de la production, elle offre l'immense avantage de rester une école, où la méthode de travail et l'intérêt de l'apprenti comptent plus que l'avantage immédiat du producteur.

Les élèves de la section de mécanique ont été placés temporairement dans des ateliers et usines de la place, au moment où, par suite de la mobilisation, certaine main-d'œuvre faisait défaut. Ce contact avec les conditions actuelles de production a complété heureusement l'enseignement de l'école. D'autre part, les élèves du Technicum ont demandé de pouvoir offrir leurs services à des campagnards.

La mobilisation a exercé une double répercussion à l'*Ecole Ménagère et professionnelle des jeunes filles*. Bien des élèves, aux prises avec des difficultés familiales nouvelles, se sont absentées fréquemment. D'autre part, l'Ecole a participé activement à toutes les œuvres en faveur de l'armée ou de certains déshérités. Elle s'est adaptée aux normes et méthodes fixées par les Services fédéraux sur la formation professionnelle. Elle a adopté la méthode de coupe préconisée par l'Union féminine suisse des Arts et Métiers. D'autre part, la durée de l'apprentissage a été fixée à cinq semestres.

Nous avions signalé dans notre dernière chronique la réorganisation des anciens cours professionnels. L'*Ecole complémentaire professionnelle* groupe, dans le bâtiment du Quai de la Poste, plus de 1400 apprentis répartis en quatre groupes : vêtement, alimentation, industrie, bâtiment. Un gros effort d'organisation a été accompli cette année : établissement d'un programme détaillé, acquisition d'un matériel d'enseignement, rénovation et décoration des locaux, application stricte des dispositions de la loi fédérale. D'une façon générale, on constate un sérieux progrès. Elèves et patrons comprennent mieux la nécessité d'une instruction complémentaire. Les *cours complémentaires des branches commerciales*, rattachés à l'Ecole de Commerce, enregistrent également de bons résultats. Seule la connaissance de l'allemand laisse encore à désirer.

V. Enseignement supérieur.

S'il est une institution sur laquelle les événements actuels devaient exercer de multiples et profondes répercussions, tant en raison de l'âge des étudiants, que de leurs aspirations et du caractère de leurs études, c'est bien l'Université. « La guerre actuelle, déchaînée sans mesure, dit M. le recteur Victor Martin dans son allocution du *Dies Academicus*, est la négation même de tout ce qui constitue l'idéal servi par les universités. L'ordre, le droit, les conditions indispensables à l'élaboration d'une science digne de ce nom, tout dépend aujourd'hui pour une longue durée de la fortune des armes. Aussi est-ce le cœur serré que nous célébrons cette année nos assises académiques. »

Le nombre total des étudiants inscrits au semestre d'été 1940 était de 844 (983 en été 1939). La diminution provient surtout, comme on pouvait s'y attendre, des étrangers. Le groupe balkanique, autrefois si nombreux, ne compte plus que 29 membres; les Allemands, en partie à cause de la suppression des cours spéciaux de la faculté de droit, tombent de 83 à 53. Quelques étudiants étrangers, surpris par les événements et dénués de ressources, ont dû recourir à l'Entr'aide universitaire.

Quelques mutations sont survenues dans le corps professoral. M. Ernest Muret, professeur de philologie romane, dont les étudiants redoutaient l'inflexible rigueur scientifique et appréciaient les qualités de cœur, a été enlevé à sa famille, après quelques années de retraite. M. Guillaume-Léonce Duprat, professeur, depuis 1922, de sociologie et d'économie sociale, s'est vu contraint par les événements de quitter notre pays. Les étudiants gardent un fidèle souvenir de ce professeur, ami des vastes synthèses qu'il exposait d'une parole alerte, parfois caustique. Cet enseignement a été réparti entre deux professeurs en charge : MM. Anthony Babel et Jean Piaget. MM. Edmond Rossier, professeur d'histoire et Raoul de Seigneux, professeur de gynécologie, ont abandonné leur enseignement, atteints par la limite d'âge. La chaire de pathologie générale, vacante par la démission de M. le professeur Max Askanazy a été confiée à M. le Docteur Erwin Rutishauser. Enfin M. Henri Frei a été chargé de l'enseignement de la comparaison des langues indo-européennes.

Le doctorat ès lettres *honoris causa* a été décerné à MM. Daniel Baud-Bovy, ancien président de la Commission fédérale des Beaux-Arts et auteur de l'ouvrage classique sur l'Art rustique en Suisse, et Raoul Montandon dont les travaux anthropologiques font autorité. La médaille de l'Université a été remise à M. Emile Rivoire, docteur *honoris causa*, qui vient d'achever avec sa quatre-

vingt-dixième année la publication monumentale des Registres du Conseil de Genève. Des dons importants ont été faits à la Faculté de droit par la famille de M. Albert Richard, à la Faculté des sciences par celle de M. Philippe-A. Guye.

Ainsi en dépit des événements, du trouble des esprits, notre Haute Ecole, grâce au dévouement de ses maîtres et de ses amis, n'a pas failli à sa belle mission : la recherche désintéressée et la diffusion enthousiaste de la vérité.

A. ATZENWILER.

Jura bernois.

La chronique de ce temps de guerre sera courte. Alors que notre armée est sur pied — pour le seul Jura bernois, deux cents instituteurs mobilisés, — alors que la population civile est en proie aux préoccupations les plus angoissantes, il appartient à l'école publique d'accomplir son devoir sans phrases, d'assurer à la jeunesse l'atmosphère la plus favorable à sa croissance, à son perfectionnement, à sa préparation à la vie. L'ère des spéculations hardies est close. Il n'est plus temps de philosopher, et d'aucuns s'en félicitent, oubliant pourtant que la main, que l'activité ouvrière auront toujours besoin des conseils de l'esprit. On a pu se moquer des belles théories, des critiques, des hypothèses, et pourtant le praticien se rapprochera toujours avec fruit du philosophe, avec le désir profond de prévoir, à la lumière des faits analysés, des constatations, des thèses confirmées ou proposées. Mais encore une fois, au cours de l'année écoulée, il a bien fallu se borner à vivre, à vivre même pour deux, ou pour quatre, à faire vivre tout un petit monde enfantin privé de parents, privé de maîtres, exposé à tous les troubles des mobilisations, des guerres, des internements, aux faux bruits, aux nouvelles grossies, aux menaces vagues et d'autant plus inquiétantes. Le moins qu'on puisse dire, c'est que chacun a bien tenu, et que l'école publique a fait de bon travail, en dépit de tout.

Le corps enseignant bernois avait de beaux projets, en été 1939. Il entendait poursuivre le travail de régénération nationale entrepris au cours des journées de « défense spirituelle du pays ». On pensait se réunir quelques jours pour préparer le travail des sections, les plans étaient établis, lorsque la mobilisation est venue. Depuis, ce n'est plus seulement de défense spirituelle qu'il s'agit, mais le problème est loin d'être résolu, et l'on y